

FARM SAS - ROCKSTONE CBD
Siret : 91930260400013
TVA : FR41919302604
55 avenue marceau, Paris,
Ile-de-France, France, 75116



FACTURE

Montant total payé : € 767,56

Numéro de facture 25-05-6923

Date d'émission 13/05/2025

Date d'échéance

N° de B.C.

349651
Virement le 13 Mai 2025
(faisant Devis joint AT-1091)

Expédier à:

4 RUE DE LA REPUBLIQUE
FIEGAC
46100

Facturer à:

DANS LES NUAGES

4 RUE DE LA REPUBLIQUE FIEGAC
46100

Article et description	Prix catalogue	Qté	Montant HT	TVA	Montant TTC
JAUNE MOUSSEUX H1	€ 1,70	200	€ 340	€ 68,00	€ 408,00
INFUSION HASH CBD 0,2% THC				TVA - 20.0%	
LEMON CAKE 070924	€ 1,60	200	€ 320	€ 17,60	€ 337,60
INFUSION FLEURS CBD 0,2% THC				TVA - 5.5%	
SHIPPING	€ 15,00	1	€ 15	€ 3,00	€ 18,00
				TVA - 20.0%	
ASSURANCE	€ 3,30	1	€ 3,3	€ 0,66	€ 3,96
				TVA - 20.0%	

TVA 5.5 HT 320.. TVA 17.60 => 337.60
TVA 2. HT 358.30 TVA 71.66 => 429.96
767.56

Sous-total HT € 678,3 /
TVA € 89,26 /
Avoir
Montant payé € 767,56 /

Total général

€ 767,56



FARM SAS / ROCKSTONE CBD
SIRET : 91930260400013
TVA : FR41919302604
55 avenue marceau, Paris,
Ile-de-France, France, 75116

DEVIS

Date de création du Devis 12/05/2025 01:41 PM
Valide jusqu'à 08/06/2025
Vendeur admin
Montant TTC € 767,56
N° Devis AT-1091

Expédier à:

4 RUE DE LA REPUBLIQUE
FIEGAC
46100

Facturer à:

DANS LES NUAGES
4 RUE DE LA REPUBLIQUE
FIEGAC
46100

Nom du produit	Prix catalogue	Qté	Montant HT	TVA	Montant TTC
JAUNE MOUSSEUX H1	€ 1,70	200	€ 340	€ 68,00	€ 408,00
				TVA - 20.0%	
INFUSION HASH CBD 0,2% THC					
LEMON CAKE 070924	€ 1,60	200	€ 320	€ 17,60	€ 337,60
				TVA - 5.5%	
INFUSION FLEURS CBD 0,2% THC					
SHIPPING	€ 15,00	1	€ 15	€ 3,00	€ 18,00
				TVA - 20.0%	
ASSURANCE	€ 3,30	1	€ 3,3	€ 0,66	€ 3,96
				TVA - 20.0%	

Signature de l'autorité

Virement le 13 Jui 2025

Sous-total HT	€ 678,3
TVA	€ 89,26
Montant TTC	€ 767,56

Total général € 767,56

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls.

Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement)

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.